



# COMMUNE DE ROGNONAS BOUCHES-DU-RHÔNE

**A retourner au plus tard le vendredi 02 février 2018**

## DEMANDE DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT ANNEE 2018

Numéro SIRET: \_\_\_\_\_ Statuts déposés le : \_\_\_\_\_

Nom de l'association : \_\_\_\_\_

Nature des activités : \_\_\_\_\_

Adresse du siège social : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Site internet : \_\_\_\_\_

Compte Facebook : \_\_\_\_\_

**Personnes à contacter** (nom, adresse, téléphone) :

Président : \_\_\_\_\_

Trésorier : \_\_\_\_\_

Secrétaire : \_\_\_\_\_

Nombre de membres : dans le conseil d'administration : \_\_\_\_\_ dans le bureau : \_\_\_\_\_

**Éléments sur la vie statutaire :**

réunions	bureau	Conseil d'administration	Assemblée générale	Assemblée générale extraordinaire
Date dernière réunion				

**Animations réalisées en 2017 :**

Nom manif	Date et lieu	partenaires	Payante oui/non participation	Nombre de participants	Autres (à préciser)

**Animations prévues en 2018 :**

Nom manif	Date et lieu	partenaires	Payante oui/non participation	Nombre de participants	Autre (à préciser)

Participations à l'animation du village :

---

---

---

---

---

**Participation à la demi-journée des associations du samedi 1 septembre 2018**

oui  non

**Nombre d'adhérents pour l'année en cours :**

	Rognonais	extérieur	total
Enfants de 0 à 12 ans			
Jeunes de 12 à 18 ans			
adultes			
total			

**ASSOCIATIONS SPORTIVES : Nombre d'adhérents licenciés participant à une compétition liée à une fédération :**

	Rognonais	extérieur	total
Enfants de 0 à 12 ans			
Jeunes de 12 à 18 ans			
adultes			
total			

Fédération d'affiliation : \_\_\_\_\_

**Montant de l'adhésion ou licence de chaque catégorie d'adhérents :**

Périodicité : mois / semestre / année

	Rognonais	extérieur	total
Enfants de 0 à 12 ans			
Jeunes de 12 à 18 ans			
adultes			
total			

# INFORMATIONS FINANCIÈRES

## Pour 2017

**Montant total des aides publiques perçues :** \_\_\_\_\_ €

- Commune : \_\_\_\_\_ €
- Conseil départemental : \_\_\_\_\_ €
- Conseil régional : \_\_\_\_\_ €
- Autres (préciser l'origine) : \_\_\_\_\_ €

**Montant des aides supplétives du comité des fêtes :** \_\_\_\_\_ €

### • **Avantages annuels en nature accordés par la commune :**

Mise à disposition de locaux ou d'espaces publics : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Mise à disposition de matériel : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Autres, personnel communal :                      oui                      non

**Fond de réserve de l'association** (montant de la trésorerie disponible en début d'exercice : \_\_\_\_\_ €)

	Banque	Intitulé	Solde à la date de l'Assemblée Générale
Compte courant 1			
Compte courant 2			
Livret			
Caisse			

S'agit-il d'une première demande                       oui                       non

## Pour 2018

**Montant de la subvention demandée :** \_\_\_\_\_ €

**Montant total du budget prévisionnel :** \_\_\_\_\_ €

# **PIECES A FOURNIR LORS D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION**

- La demande de subvention intégralement remplie, (numéro SIRET **obligatoire**)
- Attestation sur l'honneur
- PV de l'assemblée générale statuant sur les comptes 2017 (bilan et compte de résultat)
- Rapport moral et d'activités 2017
- Budget réalisé 2017 (signé par le président et le trésorier)
- Budget prévisionnel 2018 (signé par le président et le trésorier)
- Un relevé d'identité bancaire (RIB) libellé au nom de l'association
- Le dernier relevé de compte faisant apparaître le solde à la date de la dernière assemblée générale
- Un exemplaire des statuts s'ils ont été modifiés
- Attestation d'assurance

**DOSSIER A RETOURNER AU PLUS TARD  
LE VENDREDI 02 FEVRIER 2018**

# **POUR LES ASSOCIATIONS NE DEMANDANT PAS DE SUBVENTION :**

## **PIECES A FOURNIR LORS D'UNE DEMANDE DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX OU DE MATERIEL**

- Attestation sur l'honneur
- PV de l'assemblée générale statuant sur les comptes 2017 (bilan et compte de résultat)
- Rapport moral et d'activités 2017
- Un exemplaire des statuts s'ils ont été modifiés
- Attestation d'assurance

## ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toutes les demandes de subvention ou de mise à disposition de locaux ou de matériel.

(Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'organisme, joindre le pouvoir lui permettant d'engager sa responsabilité)

Je soussigné (e) : \_\_\_\_\_

Représentant(e) légal(e) de l'association : \_\_\_\_\_

- Certifie que l'association est régulièrement déclarée,
- Certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiement y afférents.
- Certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subvention déposées ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires.
- M'engage à respecter les critères suivants pour bénéficier des locaux et terrains mis à disposition : *Annexe 5 de la lettre du 1er ministre du 18/01/2010 n°5439/SG ayant pour objet les relations entre les pouvoirs publics et les associations.*
- « 1) l'association répond à un objet d'intérêt général :
  - l'association ne défend pas des intérêts particuliers et se borne pas à défendre les intérêts de ses membres,
  - l'association doit être ouverte à tous sans discrimination et présenter des garanties suffisantes au regard du respect des libertés individuelles,
  - l'association doit poursuivre une activité non lucrative, avoir une gestion désintéressée (être gérée et dirigée à titre bénévole), ne procurer aucun avantage exorbitant à ses membres, et ne pas agir pour un cercle restreint,
  - l'association doit faire preuve de sa capacité à travailler en réseau avec d'autres partenaires, notamment associatifs.
- 2) l'association a un mode de fonctionnement démocratique :
  - réunion régulière des instances,
  - renouvellement régulier des instances dirigeantes,
  - assemblée générale accessible avec voix délibérative à tous les membres tels que définis dans les statuts, ou à leur représentants de structures locales,
  - l'assemblée générale élit les membres de l'instance dirigeante,
  - pour les documents sur lesquels ils seront amenés à se prononcer, les membres devront disposer suffisamment à l'avance par tout moyen précisé dans le règlement intérieur ou les statuts,
  - les modalités de déroulement des différents votes devront être précisées dans les statuts ou le règlement intérieur,
- 3) l'association respecte la transparence financière :
  - les comptes doivent être accessibles à tous les membres,
  - les comptes sont adressés annuellement à la commune. »

Fait le : \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Nom-Prénom \_\_\_\_\_ signature